

EXAMEN EUROPÉEN DE QUALIFICATION 2017

Épreuve D

Cette épreuve contient:

Partie I (40 points)

* Questions 1 – 6

- Question 1: 6 points
- Question 2: 6 points
- Question 3: 4 points
- Question 4: 6 points
- Question 5: 10 points
- Question 6: 8 points

2017/D/FR/1-6

Partie II (60 points)

* Questions 1 – 3

2017/D/FR/7-11

TOTAL: 100 POINTS

* Annexes: calendriers pour 2015, 2016 et 2017
avec indication des dates auxquelles l'un au
moins des bureaux de réception de l'OEB ne
sera pas ouvert pour recevoir le dépôt des pièces

2017/D/FR/12-14



Partie I: Questions juridiques

QUESTION 1

(6 POINTS)

Le 7 août 2014, le demandeur A a déposé PCT-A auprès de l'OEB en tant qu'office récepteur. PCT-A ne revendique pas la priorité d'une demande antérieure et contient deux revendications, la revendication indépendante 1 et la revendication indépendante 2. En février 2015, le demandeur a reçu de l'OEB en tant qu'administration chargée de la recherche internationale (ISA) un rapport de recherche partiel pour la première invention ainsi qu'une invitation à payer une recherche additionnelle pour la seconde invention. Le demandeur n'a pas répondu à ladite invitation. Le demandeur a reçu un rapport préliminaire international sur la brevetabilité (IPRP) répétant l'objection de manque d'unité et contenant un avis favorable sur la première invention.

Aujourd'hui (7 mars 2017), le demandeur voudrait que l'OEB recherche la deuxième invention.

Considérez les deux situations suivantes:

a) Conseillez le demandeur comment obtenir la délivrance d'un brevet européen portant sur la première invention aussi tôt que possible et une recherche portant sur la deuxième invention.

b) Le demandeur ne souhaite poursuivre qu'une seule demande européenne de brevet mais ne sait pas encore quelle invention il souhaite protéger. Conseillez quant aux démarches à effectuer pour qu'il puisse baser cette décision sur une recherche de l'OEB portant sur les deux inventions.



QUESTION 2

(6 POINTS)

L'entreprise B a fait opposition au brevet européen EP-C. La titulaire du brevet est l'entreprise C ayant son siège aux USA. L'entreprise C a désigné la mandataire agréée Mme Y. Le mandataire agréée Mr X a été désigné par l'entreprise B. L'OEB a cité les deux parties à une procédure orale. La date jusqu'à laquelle des documents peuvent être produits en vue de la préparation de la procédure orale a été fixée à aujourd'hui (7 mars 2017).

a) En réponse à la citation à la procédure orale, Mme Y a notifié à l'OEB la cessation de son mandat parce que le brevet a été transféré à l'entreprise D dont le siège est aux USA. Mme Y a fait suivre une copie de la citation à la procédure orale à l'entreprise D. Quelles démarches doivent être entreprises pour que l'entreprise D puisse déposer un jeu de revendications amendé avant la date fixée dans la citation à la procédure orale?

b) L'activité économique de l'entreprise B à laquelle se rapporte l'opposition a été transférée à l'entreprise E. L'entreprise B a accepté par voie contractuelle le transfert de l'opposition à l'entreprise E. Mr X a été désigné par l'entreprise E en tant que mandataire agréée. Quelles démarches Mr X doit-il entreprendre pour que l'entreprise E acquiert le statut d'opposante et soit présente en tant qu'opposante lors de la procédure orale?



QUESTION 3

(4 POINTS)

Aujourd'hui, 7 mars 2017, vous recevez un e-mail d'un conseil en brevet au Japon. Il vous demande de déposer une demande de brevet européen revendiquant la priorité de la demande de brevet japonais JP 12345, comprenant une description, des revendications et des dessins, déposée en japonais auprès de l'office japonais des brevets (JPO) le 7 mars 2016. Le texte de l'e-mail ne contient aucun détail au sujet du demandeur mais mentionne deux pièces jointes: une pièce jointe étant une copie de JP12345 telle que déposée et l'autre pièce jointe comprenant le nom du demandeur et des coordonnées. Cependant, les pièces jointes sont corrompues et ne peuvent pas être ouvertes.

Dans son e-mail, le conseil en brevet au Japon vous informe qu'il ne peut pas être contacté aujourd'hui. Néanmoins, vous avez reçu l'instruction de déposer la demande aujourd'hui.

Comment allez-vous procéder?



QUESTION 4

(6 POINTS)

En juin 2016, le président de l'entreprise F a mentionné lors d'une interview télévisée le lancement prochain de leur nouveau smart phone. En juillet 2016, l'entreprise F a déposé aux Etats-Unis la demande de brevet provisoire US-P divulguant le smart phone TEL1. À partir d'août 2016, tout acheteur potentiel pouvait demander un mot de passe pour accéder à l'information technique décrivant le smart phone TEL1 disponible sur le site web de F. En automne 2016, l'entreprise F s'est rendue compte que l'antenne ANT1 du smart phone TEL1 ne garantissait pas la réception en intérieur des appels téléphoniques. Il est généralement connu depuis 2015 qu'une antenne différente, ANT2, offre une meilleure réception en intérieur pour les smart phones.

C'est pourquoi l'entreprise F a développé le smart phone TEL2 en remplaçant dans TEL1 l'antenne ANT1 par l'antenne ANT2. En décembre 2016, l'entreprise F a déposé une demande de brevet européen EP-F comprenant une revendication unique portant sur le smart phone TEL2. EP-F revendique la priorité de US-P. L'entreprise F a commencé à vendre le smart phone TEL2 en janvier 2017.

TEL2 est-il brevetable au regard de chacune des divulgations ci-dessus ou toute combinaison de ces divulgations?



QUESTION 5

(10 POINTS)

Le demandeur français G avait l'intention de déposer la demande internationale PCT-G revendiquant la priorité de la demande de brevet français FR-NAT1 déposée le 16 février 2016 et de la demande de brevet français FR-NAT2 déposée le 12 février 2016. Bien que le demandeur ait fait preuve de toute la vigilance nécessaire, PCT-G a été déposée auprès de l'OEB en tant qu'office récepteur le 14 février 2017. PCT-G ne revendiquait pas la priorité de FR-NAT2.

a) Comment la revendication de priorité découlant de FR-NAT2 peut-elle être ajoutée à PCT-G?

b) Quel est l'effet de cette addition de la revendication de priorité découlant de FR-NAT2 sur le délai pour entrer en phase européenne.

c) Que peut faire le demandeur devant l'OEB en tant qu'office récepteur pour éviter que le droit de priorité de FR-NAT2 revendiqué pour PCT-G soit considéré non valable lors de la procédure de délivrance d'un brevet européen auprès de l'OEB en tant qu'office désigné.



QUESTION 6

(8 POINTS)

Le 7 mars 2016, votre client, une université portugaise, a déposé une demande de brevet portugais PT-H.

PT-H est rédigée en portugais et comprend 32 pages de description et dessins, et 4 pages pour 15 revendications. Votre client a préparé une traduction anglaise de PT-H comprenant 29 pages de description et dessins et 4 pages pour 15 revendications.

Aujourd'hui, 7 mars 2017, votre client souhaite que vous déposiez une demande de brevet européen EP-H revendiquant la priorité de PT-H.

- a) Quelles taxes doivent être acquittées dans un délai d'un mois à compter du dépôt de la demande?
- b) Comment minimisez-vous le montant de ces taxes?
- c) Vous avez déposé un ordre de prélèvement automatique pour EP-H. A la date où le paiement devrait être réputé effectué, vous recevez un e-mail de l'OEB vous informant que le crédit de votre compte ne suffit à couvrir aucune des taxes dues au point a). Vous réapprovisionnez le compte 2 jours après avoir reçu l'e-mail. Devez-vous prendre d'autres mesures concernant le paiement de ces taxes?



Partie II: Avis juridique

[001] Aujourd'hui nous sommes le 7 Mars 2017. Je suis le responsable recherche de STEELCO, un fabricant de poutres en métal en Angleterre. Les poutres en métal sont faites à partir de bande en métal et sont utilisées comme support dans des bâtiments. La longueur d'une poutre en métal est limitée par sa rigidité car des poutres plus longues ont tendance à plier. Les poutres de grande longueur sont fabriquées à partir de métal de plus grande épaisseur avec un coût correspondant plus important.

[002] En 2013 nous avons développé un nouveau procédé pour fabriquer des poutres ayant une rigidité beaucoup plus importante en utilisant des bandes de métal plus fines. Le procédé implique le passage de bandes de métal entre deux rouleaux, chaque rouleau ayant des dents formées sur sa surface périphérique. Ce procédé de laminage forme des protrusions distinctives sur la surface métallique qui améliorent significativement la rigidité et permet des poutres plus longues avec des bandes de métal plus fines et moins chères. Cet effet est surprenant car il était largement accepté à cette époque que des poutres sans imperfections de surface et protrusions seraient plus rigides. Le 23 septembre 2013 nous avons déposé une demande de brevet britannique, ST-GB1, sans revendication de priorité. ST-GB1 décrit le procédé de laminage et décrit et revendique une poutre métallique ayant des protrusions formées en laminant une bande métallique entre deux rouleaux ayant des dents. Nous avons laissé ST-GB1, qui n'a pas été publiée, irrémédiablement s'éteindre.

[003] Après quelques expériences, nous avons trouvé que des rouleaux avec des dents de forme particulière, SHAPE-A, formaient des poutres particulièrement rigides. Une dent SHAPE-A produit une protrusion SHAPE-A visible. En Novembre 2013 nous avons participé à une foire professionnelle aux Emirats Arabes Unis (E.A.U.) lors de laquelle nous avons montré des poutres avec les protrusions SHAPE-A. Nous avons aussi présenté des résultats de test montrant comment ces poutres présentaient une très grande rigidité et une vidéo montrant le procédé de laminage. Cette foire professionnelle a généré un énorme intérêt parmi nos nouveaux clients potentiels aux E.A.U..



[004] Le 15 septembre 2014, nous avons déposé une demande de brevet européen, ST-EP1, revendiquant la priorité et incluant la description et l'unique revendication de ST-GB1. ST-EP1 comprend également une description d'une poutre en métal avec des protrusions SHAPE-A formées par laminage d'une bande de métal entre une paire de rouleaux ayant des dents SHAPE-A ainsi qu'une revendication dépendante se rapportant à une telle poutre.

[005] Le rapport de recherche pour ST-EP1 cite une publication de 1982, OLD1, décrivant un procédé d'emboutissage par lequel des protrusions sont embouties dans une bande de métal. J'ai expliqué dans une lettre à l'OEB qu'emboutir des bandes de métal cause des effets de stress qui sont visibles sur la surface du métal conduisant à une réduction mesurable de la rigidité et que seul un procédé de laminage, avec ou sans dent, peut garantir l'absence de ces effets de stress. J'ai reçu une notification selon la règle 71(3) pour ST-EP1. La notification était datée du 21 octobre 2016 et donnait une période de 4 mois pour la réponse. Je n'ai pas encore répondu à la notification mais je pars du principe que l'OEB va délivrer un brevet pour ST-EP1. Depuis Octobre 2016 nous avons commencé à vendre nos bandes de métal avec protrusions SHAPE-A à CASITAS S.A, une compagnie de construction espagnole opérant en Espagne. Nous recevons des revenus considérables de CASITAS.

[006] La semaine dernière j'ai reçu une lettre de CASITAS signalant une compagnie chinoise, CHINABEAM, qui a commencé dernièrement à importer et vendre en Espagne des poutres en métal renforcées. J'ai obtenu de CASITAS un échantillon de poutre de CHINABEAM et il présente les protrusions visibles et distinctives SHAPE-A qui peuvent uniquement être formées par un procédé de laminage avec des dents SHAPE-A. Le prix des produits de CHINABEAM est inférieur de 15% au prix de nos produits et CASITAS me demande pourquoi ils devraient continuer à acheter nos poutres s'ils peuvent importer de Chine des produits identiques à moindre coût.



[007] A la fin mars 2016, nous avons été contactés par un consultant indépendant d'Italie, Mr. G, qui avait déposé le 21 mars 2016, en tant qu'unique déposant, une demande de brevet européen, ST-EP2, sans revendication de priorité. ST-EP2 décrit et revendique une poutre en métal avec des protrusions de forme particulière différente, SHAPE-B, réalisées par laminage entre des rouleaux ayant des dents SHAPE-B. Mr G nous a démontré que les poutres avec les protrusions SHAPE-B présentaient de manière surprenante une rigidité considérablement améliorée par rapport aux poutres avec les protrusions SHAPE-A. Après négociation, Mr G nous a transféré ST-EP2 via un contrat daté du 4 avril 2016 et signé par nous deux, Mr G et STEELCO. Mr G nous a informés qu'il n'a payé aucune taxe pour la demande ST-EP2. Le transfert a été enregistré auprès de l'OEB et inclut le transfert du droit de revendiquer la priorité. Immédiatement après le transfert, Mr G est parti pour la Chine et notre relation avec lui s'est arrêtée. Le 11 avril 2016, nous avons publié un article dans un journal professionnel montrant le contenu de ST-EP2. A cette époque nous étions en train de travailler sur des perfectionnements supplémentaires des protrusions SHAPE-B et nous n'avons payé aucune taxe à l'OEB pour ST-EP2.

[008] En février 2017, j'ai reçu un email de CASITAS dans lequel ils envoyaient des informations sur une demande internationale CB-PCT, d'après lequel CB-PCT a été déposée le 10 Juin 2016 aux noms de Mr G et CHINABEAM et revendique la priorité de ST-EP2. CB-PCT a été déposée à l'OEB avec l'OEB comme autorité en charge de la recherche internationale. CASITAS nous informe que Mr G a ensuite transféré ses parts de CB-PCT à CHINABEAM. CASITAS nous a aussi transmis un document comprenant la description et les revendications de CB-PCT. CB-PCT comprend la description et la revendication de ST-EP2. CB-PCT décrit de plus des rouleaux avec des dents ayant une forme SHAPE-B1, un type particulier de SHAPE-B, et qui produisent des poutres ayant des protrusions SHAPE-B1. CB-PCT explique que les poutres ayant des protrusions SHAPE-B1 ont une rigidité étonnamment plus élevée que toutes les autres poutres avec protrusions SHAPE-B. CB-PCT comprend une revendication indépendante 2 portant sur une poutre en métal ayant des protrusions SHAPE-B1 formées en laminant une bande de métal entre une paire de rouleaux ayant des dents SHAPE-B1. CASITAS indique que CHINABEAM leur a proposé leurs poutres avec des protrusions SHAPE-B1 à un prix inférieur aux poutres qu'ils peuvent obtenir de nous.



[009] Nous avons identifié les effets étonnamment bons des protrusions SHAPE-B1 complètement indépendamment de CHINABEAM et nous avons déposé notre propre demande de brevet européen ST-EP3 le 13 Juin 2016 revendiquant la priorité de ST-EP2. ST-EP3 comprend la description de ST-EP2 et décrit de plus les protrusions SHAPE-B1. La seule revendication de ST-EP3 porte sur une poutre en métal ayant des protrusions formées en laminant une bande de métal entre une paire de rouleaux ayant des dents SHAPE-B1. Juste après le dépôt de ST-EP3, en Juillet 2016, nous avons reçu une notification de perte de droits pour ST-EP2

[010] Je viens de recevoir un coup de téléphone de mon contact chez CASITAS et il était très contrarié. Il m'a dit que CHINABEAM avait indiqué que, si délivré, ST-EP1 serait invalide car nous avons décrit nos poutres à la foire professionnelle aux E.A.U., et CHINABEAM avait l'intention de déposer une opposition auprès de l'OEB avec des preuves obtenues de l'un de nos clients aux E.A.U.. CASITAS veut nous rencontrer d'urgence pour discuter la commande qu'ils nous ont faite.

[011] Nous avons réalisé une recherche des brevets de CHINABEAM dans le monde et nous avons trouvé uniquement un brevet européen, CB-EP, basé sur une demande de brevet européen déposée le 15 octobre 2013 sans revendication de priorité. La mention de la délivrance de CB-EP a été publiée le 8 juin 2016. CB-EP décrit et revendique un procédé de laminage pour former des poutres en métal en laminant une bande de métal entre une paire de rouleaux. Des rouleaux avec des dents ou des poutres avec des protrusions ne sont pas mentionnés dans CB-EP.

[012] Pour empirer encore la situation, je viens juste d'apprendre que CHINABEAM a offert des poutres à bas prix avec protrusions SHAPE-B1 à l'un de nos clients aux E.A.U. que nous tenons beaucoup à garder. Les protrusions sont visiblement formées par un procédé de laminage.



1. Décrivez la situation brevet, telle qu'elle est actuellement, pour les poutres ayant des protrusions formées par laminage lorsque :
 - 1.1. les protrusions ont une forme quelconque ;
 - 1.2. les protrusions ont la forme SHAPE-A ;
 - 1.3. les protrusions ont la forme SHAPE-B ;
 - 1.4. les protrusions ont la forme SHAPE-B1.

2. Que peut-il être entrepris pour améliorer notre situation brevet par rapport à CHINABEAM ?

3. Quels types de poutres en métal sommes-nous ou CHINABEAM libre de produire, vendre et utiliser dans le futur et pourquoi?



Annexe 1

2015

JANVIER L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	FÉVRIER L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28	MARS L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	AVRIL L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30
MAI L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	JUIN L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30	JUILLET L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	AOÛT L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31
SEPTEMBRE L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30	OCTOBRE L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	NOVEMBRE L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30	DÉCEMBRE L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31



Tage / Days / Jours		München Munich	Den Haag The Hague La Haye	Berlin
Neujahr - New Year's Day - Nouvel An	01.01.2015	x	x	x
Heilige Drei Könige - Epiphany - Epiphanie	06.01.2015	x		
Karfreitag - Good Friday - Vendredi Saint	03.04.2015	x	x	x
Ostermontag - Easter Monday - Lundi de Pâques	06.04.2015	x	x	x
Nationalfeiertag – National Holiday – Fête nationale	27.04.2015		x	
Maifeiertag - Labour Day - Fête du Travail	01.05.2015	x	x	x
Christi Himmelfahrt - Ascension Day - Ascension	14.05.2015	x	x	x
Pfingstmontag - Whit Monday - Lundi de Pentecôte	25.05.2015	x	x	x
Fronleichnam - Corpus Christi - Fête-Dieu	04.06.2015	x		
Heiliger Abend - Christmas Eve - Veille de Noël	24.12.2015	x	x	x
1. Weihnachtstag - Christmas Day - Jour de Noël	25.12.2015	x	x	x
Silvester - New Year's Eve - Saint-Sylvestre	31.12.2015	x	x	x



Annexe 2

2016

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL
L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29	L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30
MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT
L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30	L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31
SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30	L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30	L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31



Tage / Days / Jours		München Munich	Den Haag The Hague La Haye	Berlin
Neujahr - New Year's Day - Nouvel An	01.01.2016	x	x	x
Heilige Drei Könige - Epiphany - Epiphanie	06.01.2016	x		
Karfreitag - Good Friday - Vendredi Saint	25.03.2016	x	x	x
Ostermontag - Easter Monday - Lundi de Pâques	28.03.2016	x	x	x
Nationalfeiertag – National Holiday – Fête nationale	27.04.2016		x	
Christi Himmelfahrt - Ascension Day - Ascension	05.05.2016	x	x	x
Pfingstmontag - Whit Monday - Lundi de Pentecôte	16.05.2016	x	x	x
Fronleichnam - Corpus Christi - Fête-Dieu	26.05.2016	x		
Mariä Himmelfahrt - Assumption Day - Assomption	15.08.2016	x		
Nationalfeiertag – National Holiday – Fête nationale	03.10.2016	x		x
Allerheiligen - All Saints' Day - Toussaint	01.11.2016	x	x	x
2. Weihnachtstag - Boxing Day - Lendemain de Noël	26.12.2016	x	x	x



Annexe 3

2017

JANVIER L M M J V S D 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	FÉVRIER L M M J V S D 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28	MARS L M M J V S D 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	AVRIL L M M J V S D 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30
MAI L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	JUIN L M M J V S D 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30	JUILLET L M M J V S D 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	AOÛT L M M J V S D 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31
SEPTEMBRE L M M J V S D 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30	OCTOBRE L M M J V S D 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	NOVEMBRE L M M J V S D 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30	DÉCEMBRE L M M J V S D 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31



Tage / Days / Jours		München Munich	Den Haag The Hague La Haye	Berlin
Heilige Drei Könige - Epiphany - Epiphanie	06.01.2017	x		
Karfreitag - Good Friday - Vendredi Saint	14.04.2017	x	x	x
Ostermontag - Easter Monday - Lundi de Pâques	17.04.2017	x	x	x
Nationalfeiertag - National Holiday - Fête nationale	27.04.2017		x	
Maifeiertag - Labour Day - Fête du Travail	01.05.2017	x	x	x
Tag der Befreiung - Liberation Day - Journée de la Libération	05.05.2017		x	
Christi Himmelfahrt - Ascension Day - Ascension	25.05.2017	x	x	x
Pfingstmontag - Whit Monday - Lundi de Pentecôte	05.06.2017	x	x	x
Fronleichnam - Corpus Christi - Fête-Dieu	15.06.2017	x		
Mariä Himmelfahrt - Assumption Day - Assomption	15.08.2017	x		
Nationalfeiertag - National Holiday - Fête nationale	03.10.2017	x		x
Allerheiligen - All Saints' Day - Toussaint	01.11.2017	x	x	x
1. Weihnachtstag - Christmas Day - Jour de Noël	25.12.2017	x	x	x
2. Weihnachtstag - Boxing Day - Lendemain de Noël	26.12.2017	x	x	x

